

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 116 (1976)
Heft: 7

Artikel: La défense militaire
Autor: Chevallaz, G.-A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-650390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La défense militaire ¹

C'est du point de vue de notre situation internationale, de la condition de la Suisse dans l'Europe et dans le monde, de notre volonté réelle de contribuer à la paix et à la collaboration cordiale entre les peuples que je partirai, pour justifier notre défense militaire, sa mission objective, son rôle dans notre cohésion nationale.

C'est un paradoxe, mais en apparence seulement. D'ailleurs le propre du paradoxe n'est-il pas d'affronter les opinions reçues pour affirmer une réalité objective et évidente.

Les opinions reçues — celles du moins qui s'affichent le plus bruyamment par happenings, sit in, meetings, affiches, cortèges et grèves de la faim — et qui, de ce fait, ont les honneurs de l'écran et de la presse, et sont dirigées contre la violence, la force, l'armée, la gendarmerie, l'ordre et l'establishment.

On doit reconnaître les « bons motifs » des pacifistes sincères et désintéressés. Il est bien évident que la guerre est un scandale aussi bien pour la raison que pour les sentiments de fraternité que le christianisme et d'autres doctrines s'efforcent de prêcher dans un monde ingrat, depuis tantôt 2000 ans. Mais l'erreur des pacifistes, chrétiens ou non, des non-violents — si compréhensibles que soient leurs convictions — est double: elle touche à la condition humaine d'une part, d'autre part aux méthodes propres à procurer la paix.

« Les grands Etats, à condition d'être raisonnables », constate R. Aron dans son remarquable traité de la Paix et de la Guerre entre les Nations, « ne se livreront pas une guerre à mort. Mais si les philosophes ont souvent appelé l'Homme un être raisonnable, ils ont rarement appliqué avec la même assurance ce qualificatif à l'histoire des hommes. »

La philosophie du christianisme — je n'entends pas par là cet angélisme optimiste et illusoire que vont prêchant, côte à côte avec les contestataires politiques, un certain nombre d'ecclésiastiques — enseigne

¹ Exposé présenté au cours d'information 1971 de la Division mécanisée 1. Nous remercions vivement le colonel-divisionnaire Dénéreaz d'avoir mis ce texte très remarquable à notre disposition et non moins l'auteur de nous avoir autorisé à le publier. Nos lecteurs ne seront pas surpris par la pertinence, la lucidité, de ses arguments. Mft.

que le Royaume n'est pas de ce monde, ne donne pas de recettes de cuisine politique propres à établir la paix définitive entre les hommes, affirme l'homme perfectible certes, et devant lutter pour sa perfection, mais sujet à l'erreur et à l'orgueil par nature, « incapable par lui-même de faire le bien, transgressant chaque jour et de plusieurs manières les saints commandements ». Sans doute, la guerre est un mal et un scandale: le chrétien doit s'efforcer de la prévenir et de l'éviter. Mais nier l'existence de la guerre, nier le risque de guerre, refuser de prendre, s'il le faut, ce risque, c'est à la fois nier — par un irénisme aveuglé — la nature imparfaite de l'homme et de la société et c'est donner une prime trop facile à celui qui, par orgueil ou par intérêt, recourt à la force. L'Etat, dans sa volonté d'ordre et de justice, ne peut se contenter des « bons sentiments », de la bonne foi, du consentement mutuel, du bon sens: il doit recourir à la contrainte et à la force pour maîtriser l'indiscipline sociale. On ne gouverne pas sans gendarmes. Et l'on professerait l'illusion la plus dangereuse de penser que, par incantation miraculeuse, les nations pourraient soudain devenir intégralement pacifiques et surtout que l'exemple d'un désarmement unilatéral des nations foncièrement pacifiques convertirait les loups à devenir agneaux, transformerait les chars de combat en moissonneuses-batteuses et les canons en congélateurs pour les pays de l'Afrique centrale. Jusqu'à l'établissement d'un ordre international qui aurait ses juges et ses gendarmes, il faut bien que les Etats assument, s'il le faut par la force, la défense de l'ordre vis-à-vis de l'extérieur et à l'intérieur du pays.

« Si la force sans la justice », constate Pascal, « est tyrannique, la justice sans la force est impuissante. » « Il faut donc mettre ensemble la justice et la force, et pour cela faire que ce qui est fort soit juste, ou ce qui est juste soit fort. » Il dit ailleurs: « L'homme n'est ni ange ni bête et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête. »

L'histoire des pacifismes les plus généreux le vérifie implacablement, tragiquement. Même en admettant leurs motivations complémentaires politiques, voire économiques, les guerres de religion ont été, la foi en un ordre angélique aidant, la croyance ou la négation de la Sainte Trinité, les plus épouvantables des massacres.

La guerre était le caprice des rois absolus, disait la Révolution française. Et l'Assemblée nationale, en 1790, avait déclaré « que le peuple, naturellement bon, n'attenterait jamais à la liberté d'un autre peuple ».

Deux ans plus tard s'ouvrait le plus vaste carrousel militaire depuis la guerre de Cent Ans, dépassant de loin la défense de la Révolution et des frontières françaises.

Il est incontestable que les « Peace Ballot », les pétitions des pacifistes anglais contre la guerre, au moment où Hitler engageait l'Allemagne sur les voies de la revanche, ont interdit au gouvernement britannique l'effort d'armement et la fermeté qui seuls eussent pu tenir en respect, les alliances aidant, la volonté de puissance et la conquête de l'espace vital du Führer tout puissant.

Enfin, l'on n'oubliera pas que la puissance possédant aujourd'hui la plus forte armée du monde — une armée exerçant d'ailleurs une influence politique — est issue d'un mouvement international et internationaliste qui vibrait aux accents d'une marche entraînante où il est dit notamment : « Déclarons la guerre aux armées, crosse en l'air et croisons les bras. Et si ces cannibales s'obstinent à faire de nous des héros, ils sauront bientôt que nos balles seront pour nos propres généraux. »

Ces mutations sont inquiétantes. Elles sont pourtant la dure réalité. Les polémologues, adeptes de cette science nouvelle qui s'applique à étudier les causes et les circonstances démographiques, économiques, politiques des guerres pour chercher à les éviter — comme on étudie le cancer ou la polio — n'ont pas trouvé la formule miracle ou le vaccin définitif empêchant le retour du grand festival, « le déchaînement de cette brutalité et de cette folie humaine qui seules rassurent les dieux » — pour reprendre une formule de Giraudoux, dans *La Guerre de Troie*. « C'est de la petite politique », j'en conviens, ajoute-t-il, « mais nous pouvons bien entre nous le dire, c'est couramment celle du Destin. »

Et les études des polémologues, même si un Gaston Bouthoul — en des études sérieuses et qui n'empruntent en rien le larmoiement du pacifisme sentimental — n'a pas perdu l'espérance de trouver un jour un remède, aboutissent à des constatations désabusées.

Bouthoul considère la guerre comme une maladie sociale, une véritable « épidémie mentale », une sorte de crise cyclique, qui s'empare périodiquement plus particulièrement des peuples riches, puissants et prolifiques. Quant aux motivations, on en découvre toujours d'excellentes. Il constate : « Sans doute il y a la légitime défense contre l'agression. Elle est souvent incontestable. Mais lorsqu'on analyse les situations politiques, on constate que tous ont d'excellentes raisons pour se battre...

Même les doctrines pacifiques s'assortissent de restrictions. Elles tiennent toujours en réserve des motifs de guerre licite et un ennemi désigné. »

« Il y a donc lieu, ajoute-t-il (*Express*, 18 janvier 1971), d'inverser la question. Ce ne sont pas les buts de guerre qui sont déterminants, mais le besoin de la guerre elle-même en tant qu'activité ludique et relaxative. La guerre est une fin qui se déguise en moyen... C'est-à-dire que certaines situations suscitent un besoin d'homicide collectif. »

C'est, au fond, comme s'il existait dans l'espèce humaine un certain potentiel de violence, qui doit trouver à s'exprimer, dans la rue, en guerre civile, ou sur le champ de bataille et qui trouve aisément ses bons motifs : on se bat pour son espace vital, pour la grandeur du Reich ou de l'Empire, mais on se bat aussi au nom de la foi, ou au nom de la paix, pour imposer aux autres la conviction pour laquelle on brûle d'une ferveur intolérante.

Il arrive ainsi que l'agneau pacifiste devienne loup, ou au moins hurle avec les loups conquérants, par fanatisme de doctrine. Il advient plus rarement que le vieux loup guerrier devienne agneau : mais il arrive qu'il devienne renard. C'est autant de gagné pour la paix qui a, pour son maintien, plus besoin de fermeté raisonnable et d'habileté diplomatique que de meetings hallucinés, de pancartes, de cortèges et de sit in.

Un Raymond Aron — dans son analyse lucide et réaliste « Paix et guerre entre les Nations », conclut qu'il « serait indigne de se laisser accabler par les malheurs de notre génération et les périls du proche avenir au point de se fermer à l'espérance. Mais il ne le serait pas moins de s'abandonner à l'utopie et de méconnaître les déchirements de notre condition ».

Telle est notre réponse au pacifisme idéaliste.

J'ai parlé, jusqu'ici, de ce pacifisme sincère, loyal, apparemment logique, bien que trop souvent idéologique, de toute évidence irréaliste, utopique dangereusement. Il ne doit pas nous échapper qu'au bon grain se mêle de l'ivraie et que, pour bien des activistes politiques, le pacifisme n'est qu'une tactique, un moyen de détremper une force de résistance, d'affaiblir une volonté d'indépendance, d'entamer une cohésion, et, plus loin, de « casser la baraque », comme on dit, pour installer un ordre nouveau dont l'image reste encore profondément confuse dans l'esprit de fils de bourgeois émancipés, en mal de libération lyrique, avides de vivre dangereusement, plus soucieux de leur divertissement passionnel que du sort de la masse des gens modestes, éternels lampistes, infanterie

de toutes les batailles, contribuables de tous les impôts, ménagères de tous les marchés à la hausse, premières victimes de l'inflation ou du chômage, de la révolution ou de la guerre.

La paix n'est pas un absolu auquel nous puissions espérer atteindre. Il est dans notre nature et dans notre destin qu'elle soit un état précaire, constamment menacé, qu'elle soit une création continue, sans cesse remise en question. Elle ne se réalise pas par un miracle, par une incantation: elle est une négociation de tous les jours, un exercice de maîtrise de soi, de modération. Elle ne progresse pas d'un saut dans le vide, d'un acte gratuit, mais d'une avance de prise en prise qu'il faut sans cesse assurer. Il y a des négociations de paix, de paix possible, il n'y a de coopération pacifique qu'entre partenaires consistants et résistants, solidement établis sur leurs positions, prêts à s'entendre parce qu'ils sont assez forts pour s'entendre. Cela implique notre cohésion, notre volonté de défense: notre résolution de défense militaire, si la contrainte nous menace.

On me dira sans doute que je définis la Suisse comme une île ayant sa vie propre, que j'oublie l'Europe et les Nations Unies. Il est bien vrai que nous ne saurions vivre en réduit national perpétuel, en éternel hérisson de l'Europe. Nous sommes, par notre économie déjà, vivant d'échanges, le plus intégré des pays d'Europe. Nous sommes plus dépendants des autres qu'autrefois du fait de l'abolition des distances, de la diffusion de l'information par-delà les frontières. Nous ressentons les fluctuations économiques de nos voisins, sans les subir obligatoirement, réagissant même à leur encontre comme en 1939-1945. Nous sommes sensibles aux événements politiques qui les troublent. Nous sommes donc solidaires de nos voisins, tributaires de la prospérité, de la misère, de la révolution ou de la guerre en Europe. Nous devons donc souhaiter l'organisation économique et politique de cette Europe. Nous devons y collaborer. Mais nous n'entendons pas signer un chèque en blanc à n'importe quelle Europe, à une alliance politico-militaire jouant sa partie dans les querelles des grands, et entraînant dans le sillage de l'aventure la petite puissance que nous sommes, sans se préoccuper de ses avis. Notre collaboration, qu'il faut accentuer, est celle d'un Etat coopérant, mais restant maître de ses décisions essentielles, refusant tout engagement de croisade ou d'aventure.

Il en va de même des Nations Unies. Nous reconnaissons la nécessité d'un ordre international, assurant la paix et le développement économique

général. Mais cet ordre international doit donner à la fois la garantie de l'efficacité et de l'équité. Tant que ces deux conditions ne sont pas garanties — elles sont loin de l'être — nous entendons garder à notre coopération — accentuée elle aussi — un caractère sélectif et conserver la plus ample liberté de détermination possible.

Coopération européenne, solidarité internationale, où nous avons à augmenter nos efforts, exigent — tant qu'un ordre international de justice n'est pas réalisé — que nous gardions en main notre destin.

Pour collaborer d'abord.

Pour défendre aussi notre indépendance de décision la plus large possible.

La défense, mais quelle défense? Vous avez, l'an dernier, traité de la défense totale. Défense totale issue de la guerre totale, elle-même, sous sa forme moderne, inspirée des guerres de la Révolution française, dont j'évoquais tout à l'heure le pacifisme initial.

Le célèbre décret de la Convention du 23 août 1793 est, en effet, la meilleure introduction à la guerre totale :

« ... tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées.

» Les jeunes gens iront au combat :

Défense militaire

» Les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances, les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront le vieux linge en charpie... :

Economie de guerre
Logistique
Services derrière le front

» Enfin :

» Les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République. »

La guerre psychologique

Depuis ce décret historique, il va sans dire, la guerre totale s'est enrichie en variétés, en possibilités, en imagination diabolique, en interférences multiples.

L'économie est impliquée dans la défense, par sa capacité de concurrence, conditions de prospérité, par sa capacité d'autarcie dans les temps de difficulté, par les réserves constituées, par sa capacité d'adaptation et de fonctionnement dans les temps de mobilisation militaire.

Les conditions sociales sont liées à la défense: sans doute l'attachement au pays n'est-il pas fonction des barèmes de l'AVS. Il n'empêche que des conditions sociales inéquitables, des différences de conditions par trop accentuées, des privilèges que ne justifie aucun service à la communauté, compromettent la cohésion du pays.

C'est ainsi que nous devons être attentifs aux fluctuations conjoncturelles, au plein emploi, et que la modération des prix et des loyers s'intègre dans une politique de cohésion nationale: c'est-à-dire d'indépendance.

On ne niera pas l'importance de la propagande idéologique dans la défense nationale, ou plutôt à l'encontre de cette défense. Cette propagande idéologique peut trouver, dans un temps de dépression économique ou de perturbation sociale, un terrain favorable à ses cultures. Mais une analyse attentive des mouvements révolutionnaires démontre qu'ils ne coïncident pas nécessairement avec des motivations de misère ou d'injustice, comme le ferait croire une interprétation marxiste de l'histoire. On pourrait même dire que, paradoxalement, le matérialisme marxiste se voulant scientifique, dégageant les peuples candides et dociles de l'opium religieux, devient à son tour, pour beaucoup, religion, dogme, fanatisme. La promesse des « lendemains qui chantent » libère de l'angoisse — d'une angoisse moins objective que subjective — nombre d'êtres en quête d'absolu, supportant mal le climat émoullent, le relativisme tiède des civilisations prospères. On retrouverait là, dans la révolte, ce potentiel de violence qui doit, tôt ou tard, exploser et qui trouve des prétextes à défaut de motivation rationnelle, ce caractère cyclique de la révolte, proche du caractère cyclique de la guerre, une épidémie analogue, une transe collective identique. La révolte, préparée par la propagande idéologique, n'est, au fond, qu'une des formes de la guerre. Nous la retrouverons donc, face à la défense militaire.

En attendant, déclenchée isolément de la guerre ou de la révolte, ou les préparant, la lutte idéologique exige, à la combattre, une action positive, l'affirmation, en contre-pied, du pays, de sa volonté d'indépendance. Et non pas des censures, des restrictions de liberté, une politique rétrac-

tile, transie de peur et traquant les sorcières : donner dans le panneau des interdictions, contraindre les extrémistes à la clandestinité — comme on l'a vu chez nous durant la guerre — c'est décupler leur force en donnant à bon compte à des Che Guevara de bars à café l'auréole du martyr. Il est vrai que le caractère de monopole de certains moyens d'information interdit aussi une trop grande complaisance. Ainsi ne pourrait-on admettre la propagande à sens unique, l'information tendancieuse, l'intoxication méthodique, sous le prétexte très contestable de l'absolue liberté de la minorité, privilégiée et restreinte, qui, détenant le monopole de certains moyens, a mission de renseigner l'opinion, de la documenter et non de l'infléchir.

Mais — à la réserve de temps de crise où l'opinion sensibilisée, fortement impressionnable, perd son sens critique — la liberté reste le moyen le plus efficace et le moins coûteux de dégonfler les baudruches idéologiques.

Soit que les conditions sociales, économiques ou la propagande idéologique en aient préparé le terrain, soit que la guerre éclate « comme un coup de tonnerre dans un ciel serein », vient le moment possible de l'agression en force.

Sous quelle forme et comment s'en défendre ? Les hypothèses sont multiples qui vont du nihilisme atomique au corps à corps des guérilleros, en passant par la bataille rangée, d'ordonnance classique, permettant d'appliquer méthodiquement les enseignements des cours opératifs et des écoles centrales, toutes ces formules pouvant être d'ailleurs servies toutes ensemble, assaisonnées de propagande et d'opérations subversives.

Je ne m'attarderai pas à l'anéantissement atomique. Il est possible de nous écraser en quelques bombes. Nous ne sommes pas équipés — et nous ne pourrions jamais, il faut en être conscient, nous équiper de manière à donner la réplique à l'éventuelle agression atomique d'une grande puissance.

Nous devons donc compter sur l'« équilibre de la terreur » — nous ne serions pas seuls à nous battre — sur la crainte des réactions en chaîne, jouant boomerang sur l'agresseur, sur la précarité de nos abris et sur la bénédiction ou non de la Providence. Mais les probabilités d'engagement — avec ou sans ordinateur — ne donnent que relativement peu de chance d'engagement à ce type d'agression qui — plus que toute autre forme de guerre — s'oriente au suicide collectif et général.

« Les armes nucléaires sont un suprême recours; les grands ne les utiliseraient que le jour où leurs intérêts vitaux seraient en cause. Or, chacun passe pour résolu à ne pas porter atteinte aux intérêts vitaux de l'autre », constate R. Aron.

Mais l'erreur de régie, l'accident technique, voire le recours à l'Apocalypse restent toujours dans le domaine du possible.¹

De toute manière — et si scandaleuse, si aberrante que soit cette arme — ce ne sont pas des processions propitiatoires qui nous en préserveront. Malgré leur précarité, malgré leur dose de machiavélisme, malgré le privilège — reconnaissance d'un état de fait — qu'elles accordent aux grandes puissances, les négociations en limitation des armements nucléaires doivent avoir notre adhésion, comme une diminution, malgré tout, du risque d'anéantissement atomique.

Ainsi du traité signé à Moscou le 5 août 1963 par les ministres des affaires étrangères de l'Union soviétique, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis portant interdiction des essais d'armes atomiques dans l'atmosphère, dans l'espace extra-terrestre et sous l'eau, et que nous avons ratifié.

Je pense de même — bien que la Chine et la France en soient restées en marge — du traité prévenant la prolifération des armes atomiques. Je n'ignore pas que certains réagissent avec une vigoureuse susceptibilité à l'encontre de notre adhésion à ce traité: ces réactions me font penser à la fable de la grenouille et du bœuf. Il faut garder le sens de sa mesure, même si le message du Conseil fédéral de 1966 sur la défense militaire laisse ouverte la question des armes nucléaires tactiques.

R. Aron constate que les candidats au club atomique sont moins nombreux en 1968 qu'on ne pouvait le craindre en 1956 « pour des raisons multiples dont les deux principales sont le coût de fabrication

¹ D'accord, mais personnellement nous ne croyons plus, chez nous, à une guerre classique, même saupoudrée, comme dans nos thèmes de manœuvres, de quelques projectiles atomiques. A moins que nous n'ayons de nouveau des vues sur le Milanais ou sur la Valteline! Dans le contexte international qui est le nôtre, il n'y aura de guerre généralisée à laquelle nous serons mêlés, qu'atomique. Conclusion: préparons les mesures passives contre la guerre nucléaire (à défaut d'actives qui ne sont pas dans nos cordes):

- Protection physique (et du matériel militaire) contre les effets atomiques.
- Interception de projectiles nucléaires (pourquoi pas?).
- Riposte opérationnelle ou tactique à l'exploitation ennemie des effets nucléaires (il faudra bien qu'elle existe!).

Puis, en seconde urgence (on ne sait jamais!), préparons-nous à la guerre classique: la riposte à l'exploitation atomique lui ressemble étrangement, mais, avant, il faut d'abord *survivre*. Mft.

et le scepticisme sur l'efficacité, même diplomatique, de ces armements pour un pays secondaire. Peut-être la crainte du chantage atomique s'atténuera-t-elle au point que la prolifération s'arrête d'elle-même » (p. 646).

Mais il ajoute, il est vrai, cette remarque ironique et lourde encore d'inquiétude: « Pour l'instant, qu'il s'agisse de leurs relations réciproques ou de leurs relations avec les autres Etats, les deux Grands n'ont réussi à s'entendre que pour s'interdire à eux-mêmes ce qu'ils n'éprouvaient plus le besoin de faire et pour interdire aux autres de faire ce qu'ils ont fait eux-mêmes. »

Mais si les probabilités d'une guerre atomique — dans la crainte à la fois des retombées certaines et des représailles possibles — me paraissent limitées, une défense appropriée à cette guerre, dans la protection civile, dans la conception des abris, dans l'organisation militaire n'en est pas moins une précaution indispensable. Cela même si nous n'étions pas directement impliqués dans un conflit: les erreurs de régie et les réactions en chaîne présentent un danger suffisant.

J'en viens à la défense à proprement parler militaire, à la mission de l'armée. Le message du Conseil fédéral au parlement, du 6 juin 1966, précise que « Instrument d'Etat, notre armée doit assurer l'indépendance du pays et faire respecter notre politique de neutralité ».

La conduite des troupes 1969 assigne à l'armée cinq missions: je passe sur l'aide en cas de catastrophes pour retenir les quatre autres.

a) *La dissuasion*: la préparation de l'armée, son moral, son armement et son équipement doivent persuader l'adversaire potentiel que l'opération suisse est sinon impossible — nous serions quand même prétentieux de l'estimer, du moins insuffisamment rentable. Il est bien évident que nos voisins ont, à maintes reprises, dans leurs exercices d'EM ou dans leur recherche opérationnelle, fait le devis en profits et pertes de cette opération. Il est hors de doute qu'entre 1939 et 1945, nos dispositions, notre volonté de résistance et notre préparation ont été sondées avec précision, notamment à l'Oberkommando de la Wehrmacht.

Dans son rapport sur la neutralité suisse durant la guerre mondiale, Edgar Bonjour constate:

« Beim Abwägen der Vor- und Nachteile eines allfälligen Überfalls auf die Schweiz gewann der Glaube an ihre aussenpolitische und militärische Zuverlässigkeit entscheidende Bedeutung. Er wies es sich

nämlich, dass sie gegen Schwankungen gefeit und im stande war, sich kräftig und geschickt zu wehren, so konnte Deutschland dadurch zum Verzicht auf eine Auflösung der «Aktion Schweiz» bewogen werden.» (V-67.)

Volonté de défense et préparation militaire nous ont donc — le relief de notre sol et la Providence aidant — évité la guerre.

b) Deuxième mission de l'armée: *la défense de la neutralité*, et l'intervention contre les violations de cette neutralité.

S'il n'a pas été possible d'intercepter les innombrables bombardiers qui survolèrent notre pays durant la guerre, en revanche bon nombre d'avions de combat, surtout allemands, furent abattus ou contraints d'atterrir, ce qui provoqua, en 1940, une forte tension avec le gouvernement du Reich.

c) La troisième tâche de l'armée est, en cas de guerre, de *maintenir l'indépendance nationale* «en opposant à l'adversaire une résistance acharnée et soutenue, propre à lui infliger le maximum de pertes».

Il serait de ma part bien impertinent et bien inutile — devant des officiers férus de doctrines dans le vent, rompus aux déploiements dans toute l'élasticité robuste d'une division mécanisée — de faire un commentaire de la Conduite des troupes.

Je me bornerai à évoquer les principes de la conduite du combat à l'échelon opératif tels que les définit le rapport du Conseil fédéral du 6 juin 1966:

«L'engagement de notre armée contre un agresseur moderne doit partir de l'idée maîtresse qu'un rapport optimum doit être établi entre l'espace, le temps et les forces disponibles afin, d'une part, de ne pas s'exposer à un risque insupportable face à la menace constituée par les moyens de destruction massive, et, d'autre part, de ne pas compromettre le succès de notre combat défensif mené au moyen d'armes conventionnelles.

Diverses formes de combat doivent être exclues d'emblée parce qu'elles s'écartent de cette idée maîtresse ou parce qu'elles enfreignent les principes de l'économie des forces, de la liberté d'action ou de la concentration des efforts. Il s'agit des formes de combat suivantes:

- rechercher une décision opérative dans une guerre de mouvement;
- tenir une position d'armée linéaire, ininterrompue et fortement occupée;
- combattre à partir de centres de résistance répartis sur l'ensemble du territoire, sans cohésion entre eux.

En revanche, notre armée, conformément à sa mission et à ses particularités, mènera, à l'échelon opératif, un combat défensif qui tendra :

- à canaliser et à user l'adversaire au moyen de plusieurs zones défensives échelonnées en profondeur;
- à couper les échelons avancés de l'adversaire des échelons arrière, par l'action de l'aviation qui cherchera à isoler le champ de bataille et par celle des troupes terrestres qui tendront, par des contre-attaques et les coups de main, à empêcher sans cesse le renforcement et le ravitaillement de ces échelons avancés;
- à détruire, par des contre-attaques de formations mécanisées appuyées par l'aviation, les forces adverses qui auront pénétré ou auront été amenées par voie aérienne dans la profondeur de la zone de défense. »

De cette conception découle à la fois l'organisation des troupes, leur équipement, leur instruction, leur entraînement. Mais encore convient-il de se garder des schémas trop rebattus, des stéréotypes fixés une fois pour toutes ou du moins s'ils sont utiles, voire nécessaires à certaines procédures d'appréciation et de données d'ordre, il convient de ne pas en être prisonnier et de conserver constamment sa mobilité d'esprit, son agressivité.

Je rappellerai, en y insistant, le caractère multiforme et changeant de la guerre, par conséquent la nécessité constante où vous êtes, et où nous sommes, de faire preuve de sens de l'adaptation et d'imagination.

A cet égard — et sans vouloir élever de critique rétrospective — notre préparation, meilleure que d'autres, n'en était pas moins, sur certains points, manifestement insuffisante en 1939. Le nombre des blindés s'élevait, sauf erreur, à 4¹ pour toute l'armée, que l'on promenait d'une

¹ Nous avons en réalité 12 chars d'exploration! Un détachement de 4 engins avait été prévu aux Gr. expl. div., mais trois seulement étaient formés au 31.8.39. Voir Rapport du chef de l'EMG sur le service actif. *Réd.*

division à l'autre, pour la démonstration et le défilé. Les dispositions de sécurité à l'encontre de commandos et de la cinquième colonne étaient nulles. Les compagnies se préoccupaient de peindre des guérites en vert et blanc et je me vois encore, jeune lieutenant, sans instructions aucunes, surveiller dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1939 tout le dépôt de munitions de guerre d'un bataillon suivi non « d'un seul hussard » mais d'un sellier du train qui n'avait pour arme qu'un long yatagan à vocation de scie de campagne. La défense antichar d'un bataillon consistait en deux canons de 47, attelés d'un cheval paisible en tout et pour tout. Il est vrai que le moral, à cette heure, était remarquable : personne n'eût mis en cause la volonté de défense. Il est vrai aussi que, dans la plupart des unités — il y eut quelques réserves sans doute — les mois de mobilisation furent mis à profit pour équiper, entraîner, instruire et aguerrir aux conditions d'un combat que les rapports de Pologne, de Finlande, puis de France nous révélaient être la réalité de guerre. Tardivement, certes tant il est vrai que les ouvrages d'un Charles de Gaulle — pour être franc peu connu au bataillon — ou d'un Armand Mermet, sur la tactique et la stratégie allemandes annonçaient, bien avant 1939, les probabilités de la guerre d'alors.

Mais il faut noter qu'en mars 1940 encore, au terme d'une école de sous-officiers en campagne remarquablement conduite en fonction des éventualités pratiques du combat alors moderne, l'officier supérieur chargé de l'inspection finale parla, en conclusion d'un si judicieux effort, de la propreté relative du mors des chevaux du train, puis des efforts insuffisamment efficaces qu'il déployait depuis septembre 1939 pour l'unité du « deuxième mouvement du reposez arme » dans la division. L'unité dans l'exécution de la doctrine manquait gravement quant à la position du mousqueton au terme de ce geste auguste. Et on aurait — à l'heure où Hitler concentrait ses blindés — à porter une attention toute particulière aux positions respectives de la crosse du mousqueton et de la pointe du soulier en cet instant décisif de notre préparation militaire. En d'autres unités d'armée, relevons-le, l'attention se portait au degré d'écartement des pieds dans la position du garde-à-vous.

Plus que le formalisme, plus que la seule et invariable répétition des thèmes classiques et des exercices du polygone — nécessaires sans doute, indispensables à créer une discipline de base, un certain automatisme de gestes et de réactions — il faut rechercher l'efficacité pratique, en même

temps que la rapidité d'adaptation et d'imagination face à des tactiques et des techniques nouvelles. Prévoir la parade rapide. Déconcerter. Apparaître où l'on n'est pas attendu, au moment où on ne vous attend pas.

Cette nécessité d'une adaptation constante, valable au niveau tactique aussi bien qu'au niveau opératif, le message du Conseil fédéral du 6 juin 1966 y insiste. Constatant que les considérations formulées, en matière de défense nationale en 1960 et en 1961 étaient déjà, partiellement, dépassées, il déclara fort judicieusement: « Notre conception stratégique et opérative ne peut pas être arrêtée une fois pour toutes; elle doit, au contraire, être révisée périodiquement. Toute conception procède d'idées qui évoluent avec le temps. Dès lors, les principes de notre conduite du combat doivent être sans cesse analysés et adaptés, à intervalles appropriés, à la situation politico-militaire et aux progrès de la technique militaire.»

Cet exercice, il est indispensable de s'y vouer constamment, non seulement au niveau des exercices opératifs de grand style, mais jusqu'au niveau de la compagnie: s'informer sans cesse, et imaginer sans relâche les parades possibles, contrairement à ces coalisés dont Napoléon disait qu'ils étaient toujours en retard d'une année, d'une armée et d'une idée.

Car on pourrait admettre que depuis 1966 encore se sont développées des méthodes de guerre hétérodoxes (ce sont les seules qui réussissent, d'ailleurs). Nous avons, depuis lors, éprouvé l'explosion de la contestation, la facile action de groupuscules — qu'une étude attentive des débuts du fascisme ou de l'hitlérisme aurait pu enseigner déjà — la rapidité du pourrissement d'une situation intérieure, la facilité avec laquelle les centres vitaux d'une civilisation trop technique peuvent être mis hors d'usage par des actions de petits commandos bien stylés: centrales du téléphone, émetteurs RTV, gares, dépôts d'essence. Le temps de la bataille de Rocroi est passé. L'adversaire éventuel ne s'alignera pas le long de la frontière pour annoncer son attaque à la trompette et marcher au tambour. Il truffera le pays de ses pétards de plastic ou de propagande, s'efforcera de neutraliser les commandes, s'appliquera au pourrissement des arrières avant d'affronter, selon les règles du jeu, le dispositif Zénobie ou Nostradamus des exercices opératifs. Les règles du jeu, aujourd'hui, sont de n'en point avoir. Et nous devons nous attendre à un combat multiforme et sournois, fait, si vous me passez l'expression, de coups vaches et de coups tordus.

Cela implique une défense fortement décentralisée, des dispositifs de sécurité renforcés, tous azimuts. On ne saurait laisser la garde des centrales téléphoniques à la bonne volonté des pompiers d'immeubles, celle des réserves d'essence au dévouement des seuls landsturmiens « vieux Suisses aux bras nouveaux, mais tremblants ».

La *sécurité intérieure* — le service d'ordre — j'évoque ici la quatrième mission de l'armée, est liée à la défense militaire. Elle l'est dans le temps de paix: la mission de maintenir l'indépendance du pays est valable autant à l'encontre de minorités agissantes et agitantes qui tenteraient de supplanter l'ordre démocratique, les pouvoirs élus, par le recours à la violence organisée, qu'à l'encontre d'envahisseurs du dehors. La sécurité intérieure est, tout autant, liée à la défense militaire en temps de guerre. A quoi serviraient d'admirables déploiements sur le front quand les arrières seraient à feu et à sang?

Ce combat, dans ces multiples formes, malgré ou plutôt à cause de ces déconcertantes incertitudes, exige une forte préparation.

Préparation en équipement et en matériel: il convient ici de dire la tâche difficile de la Commission de défense militaire, du Conseil fédéral et du Parlement, de faire le juste point entre le souci de perfectionnisme helvétique, dans sa minutie, et les insuffisances d'une rusticité robuste, mais de souffle court.

Ainsi en est-il des avions. Le budget militaire n'étant pas illimité, on ne peut développer l'aviation à son point optimum sans désavantager l'équipement des troupes au sol. Le montant disponible pour l'aviation étant fixé, il faut faire le choix de la mission prioritaire: bombardement, chasse, intervention au sol? La mission étant définie, il faut chercher l'appareil le mieux adapté, tenant compte non seulement de sa perfection absolue que de sa rusticité et de son adaptation à une condition de terrain et aux possibilités limitées de nos aérodromes. Le bon sens, en l'occurrence, peut être aussi utile que les ordinateurs et les expériences des autres plus sages que notre perfectionnisme horloger.

Préparation en instruction militaire et en formation technique, sans négliger — et cela dès avant le service militaire — la nécessité d'un entraînement physique, aujourd'hui désastreusement insuffisant. A cet égard, notre système d'école de recrues, plus les cours de répétition, qui incite

à se maintenir en forme est préférable à un service d'un an ou dix-huit mois une fois pour toutes.

Préparation en discipline: l'armée sans doute a été atteinte par un certain relâchement des disciplines collectives dont elle n'est pas, au premier chef, responsable. Mais certains incidents, un évident relâchement de la tenue dans certaines écoles et dans certains cours, la complaisance excessive de certains chefs pour les écarts de leurs officiers appellent attention et réaction. Cela d'autant plus qu'à nos frontières des armées, moins traditionnellement disciplinées, tiennent fort bien le coup dans la déliquescence des hippies de tout poil.

On me dira, sans doute, que le rapport Oswald et les décisions qui en sont issues compromettent un redressement nécessaire. J'ai déclaré à qui de droit que j'estimais telle ou telle de ces réformes inopportunes, dans ce sens qu'on ne tient pas tête à un relâchement de la discipline en faisant des concessions. En temps de crise l'autorité s'affirme, elle ne négocie pas et ne cède pas sur des formes qui, au-delà du geste, prennent valeur de symbole. Mais il faut bien reconnaître à ce rapport des éléments positifs: la nécessité de fonder la discipline sur l'autorité personnelle du chef et sur l'efficacité plus que sur un certain formalisme. La nécessité d'associer la troupe à l'action en l'informant mieux. La nécessité de mieux tenir compte des aptitudes dans l'incorporation et l'attribution des fonctions. La nécessité d'une instruction plus pragmatique, plus réaliste. Une opportune amélioration de l'uniforme. On songe moins à la réduction des exigences qu'à leur transfert sur des performances efficaces.

Il est évident, pourtant, que certaines des mesures prises après le rapport Oswald — et sur lesquelles, avant la décision, nous avons attiré l'attention des responsables — ont été inopportunes et malencontreuses. Les expériences faites dans certaines écoles, la tenue générale conduiraient aujourd'hui à une appréciation plus sévère encore.

Mais nous ne saurions jouer, à ce propos, la politique du pire ni, au nom d'une discipline traditionnelle, jouer l'exemple de l'indiscipline venant d'en haut. Il faut tirer le meilleur possible d'une décision gravement discutable.

Cette discipline, souhaitons-la renforcée sur l'essentiel et sur l'efficace, dépasse l'objectif de la défense militaire. Elle est un élément capital de la conscience civique: le service militaire n'est-il pas la seule occasion ou,

largement, la principale, la seule école, où le citoyen se sent incorporé tangiblement à la communauté, obligé de lui consentir effort et temps? Il faut souhaiter d'ailleurs, sans engager l'armée hors de sa mission, que l'esprit de service, de responsabilité d'engagement qu'on y doit contracter s'étende à l'ensemble de nos activités communautaires, politiques, sociales, économiques. Le rôle de l'armée dans la formation de la discipline civique et la cohésion nationale est un élément essentiel de sa justification.

On pourrait, bien que le principe soit lui-même discutable et que les expériences soient décevantes, admettre que les objecteurs de conscience aillent consacrer dix-huit mois à l'aide technique d'outre-mer. Leur conscience en serait sans doute libérée et l'armée allégée d'autant. Mais le principe du service obligatoire doit demeurer dans les faits.

A cet égard, l'abandon du système milicien, le renforcement des spécialistes professionnels, affaibliraient sans doute gravement notre volonté d'indépendance et notre capacité de résistance. Tant il est vrai que la guerre d'aujourd'hui est une guerre totale, qu'elle implique toutes nos activités et qu'elle concerne chacun d'entre nous à son poste de combat, sans doute, mais aussi, tous les jours, à sa place de travail et dans son entourage.

Dans le chapitre où il traite de la stratégie de dissuasion, Raymond Aron évoque la Suisse. « Personne n'a mis en doute, au XX^e siècle, que la Suisse se défendrait si elle était attaquée. La Suisse a multiplié les preuves de sa résolution par les sacrifices consentis pour l'armement et l'entraînement de son armée. La force militaire de la Suisse suffisait à rendre coûteuse, pour un adversaire éventuel, l'occupation du territoire. La capacité suisse de dissuader l'agression dépendait à la fois des moyens matériels, accumulés par le gouvernement, et du courage, de la cohésion que les chefs d'Etat étrangers prêtaient au peuple. » (P. 100.)

Cet hommage comporte son exigence: que nous restions à sa hauteur. Ce qui fut possible, en dépit du doute et du défaitisme de quelques-uns, à deux reprises en ce siècle, reste nécessaire dans le contexte politique d'aujourd'hui. Les techniques de la guerre — déjà fort différentes en 1939 de ce qu'elles étaient en 1914 — peuvent évoluer: il faut y adapter nos mécaniques et nos tactiques. Mais l'essentiel demeure, qui est d'ordre moral et civique: la volonté de rester maîtres de nos décisions, afin, d'ailleurs, de mieux servir la collaboration pacifique entre les nations.

On ne sert pas la paix en se droguant d'illusions. Mais en regardant la réalité telle qu'elle est et telle qu'elle peut devenir, et en se préparant, ainsi, à l'affronter.

Albert Camus — qu'on ne saurait accuser de bellicisme — termine la chronique de cette longue lutte menée par les gens d'Oran contre la peste par ces mots: « Ecoutant les cris d'allégresse qui montaient de la ville, Rieux se souvenait que cette allégresse était toujours menacée. Car il savait ce que cette foule en joie ignorait, et qu'on peut lire dans les livres, que le bacille de la peste ne meurt ni ne disparaît jamais, qu'il peut rester pendant des dizaines d'années endormi dans les meubles et le linge, qu'il attend patiemment dans les chambres, les caves, les malles, les mouchoirs et les paperasses et que, peut-être, le jour viendrait où, pour le malheur et l'enseignement des hommes, la peste réveillerait ses rats et les enverrait mourir dans une cité heureuse. »

C'est la condition humaine. C'est donc aussi la nôtre. Et notre devoir d'y faire face.

G.-A. CHEVALLAZ

